



## **MANIFESTE COMMEMORATIF DU 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CALRE**

La Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) est née il y a 20 ans avec l'objectif primordial d'être un instrument de participation active des assemblées et parlements régionaux ayant capacité législative dans le processus européen de prise de décisions. A l'occasion de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa déclaration constitutive, signée à Oviedo en 1997, nous faisons un bilan positif de son action et reconnaissons la tâche importante de tous les membres et représentants des différentes assemblées et parlements régionaux qui ont travaillé tout au long de ces deux décennies pour consolider cette institution, et les en remercions. Il nous faut souligner, notamment, les contributions apportées durant la convention européenne sur l'avenir de l'Europe et relever la demande de participation dans le mécanisme de contrôle de la subsidiarité et la proportionnalité, établi dans le Traité de Lisbonne, ainsi que les contributions et réflexions des groupes de travail et les débats suscités dans les assemblées plénières qui, non seulement ont servi à diffuser la connaissance de questions d'intérêt commun, mais aussi à faire prendre conscience du rôle différent, renforcé que jouent les Assemblées de la CALRE dans l'Union européenne.

La raison de ces vingt années d'existence de la CALRE se doit de reposer sur le désir des assemblées et parlements régionaux de construire une Europe moderne et efficace au travers de ses régions. Une fois embarqués dans cette tâche, nous avons découvert des forces et des problèmes communs et avons appris les uns des autres. Il ne fait aucun doute que le dialogue entre la CALRE et les institutions européennes a avancé au cours de ces années où il faut reconnaître le rôle essentiel des assemblées législatives régionales européennes dans la construction de l'Union européenne.

Cependant, dans ce bilan, il convient de constater que l'Europe traverse des moments de difficulté et d'incertitude; c'est pourquoi cet anniversaire de la CALRE doit servir à renforcer notre engagement de progrès dans la stabilité, d'autant plus qu'il tient de l'esprit fondateur de la Conférence, qui n'est autre que de défendre le rôle institutionnel des assemblées et parlements législatifs régionaux européens dans la prise de décisions de l'Union européenne.

Pour toutes ces raisons, à l'occasion du vingtième anniversaire de la CALRE, nous déclarons:

- qu'il est primordial de continuer à renforcer le rôle des assemblées législatives régionales des états de l'Union européenne pour garantir la participation nécessaire des régions dans tous les domaines où des décisions contraignantes sont adoptées et appliquées: les territoires doivent se situer au centre de la politique européenne.

- notre engagement à poursuivre notre travail, de façon coordonnée, avec les institutions européennes (Parlement européen, Commission européenne, Comité des Régions et Conseil européen) pour consolider des éléments comme le principe de subsidiarité et la coopération interparlementaire. La coparticipation des pouvoirs législatifs régionaux, outre qu'elle s'avère nécessaire, augmente l'opérativité et la diligence des directives européennes et permet une application plus efficace de la législation européenne.

- notre intention de continuer à proposer aux institutions de l'UE les potentialités des assemblées régionales, comme institutions plus proches des citoyens, afin de contribuer de manière décisive à résoudre les problèmes qui nous touchent à l'heure actuelle car la crédibilité de nos institutions, y-compris les parlements régionaux, auprès des citoyens dépendra, en grande mesure, de leur succès à aborder les nouveaux défis européens.

- notre conviction que les parlements régionaux peuvent et doivent être des acteurs déterminants pour changer la désaffection des citoyens au regard des institutions. Il est possible de transformer ce scénario si les parlements régionaux agissent comme des formateurs de l'opinion publique et des divulgateurs des valeurs de l'europanisme. Nous devons servir de pont direct entre les citoyens et les institutions européennes. Dans ce sens, la CALRE s'engage à promouvoir et collaborer activement, dans les forums de réflexion, sur l'avenir de l'Europe dans les diverses villes et régions, et à susciter des débats en la matière dans les universités et établissements éducatifs pour éveiller la conscience des jeunes sur l'importance de l'Union européenne dans leur vie.

- la perspective d'une Europe ascendante, coopérative et multi-niveaux où les territoires représentent leurs propres demandes et, dans la mesure du possible, les adaptent à leurs propres besoins, afin que leur politiques soient durables et reçoivent le soutien de leurs citoyens et communautés. Il reviendra à la CALRE et aux communautés locales et régionales d'indiquer les meilleures façons de renforcer la représentation des intérêts régionaux et locaux dans l'Union européenne.

- notre préoccupation -suite à la publication du Livre blanc de la Commission sur l'avenir de l'Europe, dont la CALRE apprécie les intentions et la volonté de réfléchir sur l'avenir institutionnel de l'Union européenne- concernant le contenu détaillé dans le "Scénario 4 - Plus efficacement". A ce propos, la CALRE souhaite contribuer de façon constructive au débat et ne pas reculer en matière de politiques de cohésion, outils essentiels au développement et à la

croissance des territoires et de l'environnement socioéconomique des régions et des collectivités locales de l'Union européenne.

- que les conséquences financières du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne doivent se résoudre par la débureaucratization et l'amélioration de l'efficacité.

- notre plein appui, au moyen d'une forte reconnaissance de l'autonomie des institutions régionales et locales, à la construction de l'Europe des régions comme *condition sine qua non* pour aborder les challenges mondiaux du vingtième siècle ; ensemble nous sommes mieux préparés pour affronter les défis de notre société et répondre aux demandes des citoyens européens.

- notre appui à la Déclaration de Rome, signée par les chefs d'Etat et de Gouvernement de vingt-sept Etats membres de l'Union européenne et de ses institutions, le 25 mars dernier, à l'occasion du 60ème anniversaire du Traité de Rome. Il faut avancer vers une Europe plus forte et cohésive, où les citoyens jouissent des mêmes droits et respectent les mêmes devoirs, de la construction du pilier social, et de faciliter une large participation des citoyens européens dans le gouvernement de l'Europe.

- sur ce point, la CALRE considère que la Charte sociale européenne constitue le principe directeur qui régit les droits des citoyens.

- la CALRE réaffirme la nécessité de maintenir une politique de cohésion forte et efficace dans toutes les régions après l'année 2020 et donc de garantir son plein financement.

- l'engagement des assemblées et parlements législatifs régionaux d'exiger une intervention plus attentive de l'Union européenne, non seulement dans la gestion des urgences, mais aussi dans l'introduction, au vu des compétences, d'une législation sur la prévention des désastres naturels dans les régions.

- sa préoccupation concernant les événements des derniers mois qui ont sérieusement affecté notre sécurité comme les cyber-attaques ou le terrorisme. En conséquence, il devient indispensable de lancer une stratégie globale en matière de politique extérieure et de sécurité de l'Union européenne pour éviter l'impact de ces menaces mondiales et encourager le rôle de l'Europe en tant qu'acteur clé de la gouvernance mondiale, non seulement pour atteindre une stratégie efficace et partagée dans les relations avec d'autres pays, mais aussi pour aider à construire la paix dans les zones conflictuelles de notre planète.

- ce dernier point, de même que les politiques de coopération, sont essentiels pour éviter les flux migratoires qui déclenchent des tragédies humaines comme celles auxquelles nous assistons, aujourd'hui encore, en divers endroits de notre continent. Face à l'instabilité dans les régions du nord de l'Afrique et du Moyen-Orient qui affectent l'Europe, de par sa proximité, nous devons insister sur la nécessité de construire des accords pour aider à la croissance et à la

stabilité de ces zones, et aussi de mettre en œuvre une politique frontalière moderne, reposant sur le contrôle et l'accueil comme garants de nos valeurs.

- l'appui à une action diplomatique efficace européenne pour éviter les conflits entre pays et l'immigration illégale, tout en promouvant et réclamant le respect des droits fondamentaux des migrants.

- le plein respect des objectifs stratégiques de l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'engagement de la Commission européenne de relier l'Agenda 2030 à la stratégie européenne 2020, par exemple en matière de mobilité durable, de gestion des déchets dans une perspective d'économie circulaire, de besoin de cohérence politique, d'intégration et d'un cadre de gouvernance cohérent. La CALRE, en accord avec le Comité des régions, souligne le fait qu'afin d'obtenir des résultats durables, il est essentiel que tous les niveaux de gouvernement participent au processus de prise de décisions, notamment les collectivités régionales et locales.

- l'engagement à travailler depuis les régions pour promouvoir la technologie et l'innovation, mais aussi la croissance durable de l'UE. Il nous faut donc informer nos voisins des divers territoires qu'il importe de respecter l'environnement et de maintenir la stratégie de lutte contre le changement climatique, en s'attachant, au demeurant, à réduire les causes et les conséquences des désastres naturels qui ravagent notre territoire. L'objectif consiste à transformer notre continent en une Europe à la croissance intelligente et durable, une Europe durable et verte.

- l'engagement à contribuer depuis les régions pour bâtir une Union où les jeunes recevront la meilleure éducation et formation dans la zone de l'Union européenne; une Union qui conservera notre patrimoine culturel et promouvra la diversité culturelle. Il s'agit de construire une culture européenne commune, diffusée non seulement au travers des mass média européens mais aussi par la mobilité de ses étudiants, jeunes entrepreneurs et jeunes fonctionnaires des secteurs public et privé; il s'agit de renforcer et d'améliorer l'éducation et la connaissance des langues et d'utiliser les instruments qui nous rendent acteurs de notre histoire commune, dans la diversité: le cinéma, le théâtre, la littérature et l'art en général, ainsi que les sciences et les nouvelles technologies.

- pour bâtir une Europe efficace et sûre, nous utiliserons la CALRE comme un forum pour consolider nos intérêts communs et travailler en faveur d'une Union qui garantisse la stabilité et la durabilité des générations à venir.

Voilà l'Europe que la CALRE s'est engagée à construire.

Comité permanent de la CALRE

*Bruxelles, 29 Juin 2017*